

Déclaration aux réunions des CHSCT, Ville, CAC et CCAS du Mercredi 6 mai 2020

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui se tient la réunion des CHSCT en vue « du pseudo déconfinement » à compter du 11 mai 2020.

Ce qui nous importe, nous élu-e-s CGT des personnels territoriaux, c'est la santé, la sécurité des agents placés sous votre responsabilité.

Nos collègues sont directement exposés aux risques de contamination, mais aussi de contaminant auprès des autres agents, de leurs entourages et leurs familles. Bien entendu, les enseignants sont eux aussi directement concernés dans les écoles de la CAC et de la Ville.

Nous vous rappelons que notre département est en rouge pandémie, et à ce titre nous refusons de cautionner votre volonté de rouvrir les écoles, les crèches et haltes d'enfants et de généraliser des garderies.

Oser exposer des enfants, leurs parents et accompagnants, les personnels territoriaux et ceux de l'éducation nationale est une aberration.

Comme des milliers d'élu-e-s locaux, communautaires, départementaux, régionaux et nationaux, comme des professionnels de la santé, médecins, professeurs hospitalier et universitaire, chercheurs, etc... nous dénonçons, non seulement la réouverture des écoles et lieux d'accueil des enfants non « stratégiques » mais nous demandons le report des ouvertures des écoles qu'à la rentrée scolaire de septembre.

Comment se fier aux directives et déclarations gouvernementales qui sont toutes aussi contradictoire que changeantes pour ne pas dire mensongères depuis le début de l'année.

Nous savons que les conditions sanitaires ne sont pas réunies pour assurer une véritable sécurité pour les enfants et personnels

Les CHSCT se tiennent aujourd'hui, les documents que nous avons depuis jeudi 30 avril en fin de journée, sont de faits inappropriés car des nouveaux textes sont tombés en de fin de week-end.

Il ne reste que demain pour mettre en œuvre ce que vous avez décidé. C'est impossible et se serait totalement irresponsable de maintenir une telle position.

Le Maire de Châlons a bien dans la presse locale clairement dit que sa seule volonté « c'est la reprise de l'économie ». Pour nous ce n'est que la confirmation de ce que nous savon déjà depuis longtemps, à savoir « se moquer de la qualité du service public, de son efficacité, des femmes et des hommes qui au quotidien l'assument ».

Vous avez fermé 8 groupes scolaires, créer des « usines à enfants », « locaux trop peu nombreux, cantines, dortoirs, etc.. » ne se prête pas à ce que vous voulez imposer.

Nous sommes et vous l'avez bien compris totalement opposés à vos dictats.

Nous demandons un vote nominatif des CHSCT sur ce que vous avez décidé.

Nous demandons un vote nominatif pour la non-réouverture des écoles et autres lieux d'accueil de la petite enfance, à l'exception de ce qui est stratégiques (enfants des soignants et personnels hospitaliers, sapeurs-pompiers et autres, ambulanciers) à l'horizon de septembre.

Sachez que systématiquement nous porterons plainte contre celles et ceux qui auront pris la décision d'exposer nos collègues et les usagers qui seraient victimes du covid 19 qui serait contracté ou transmis à partir des lieux d'accueil et de vie scolaire des enfants.

Déclaration à annexer au PV de Réunion CHSCT, Ville, CAC, CCAS.

Pour les 3 groupes d'élu-e-s CGT
Sylvie LAGILLE
Secrétaire Générale des syndicats CGT